



Convention relative à la
participation à la formation dans le
master Mention Physique
Fondamentale et Applications
parcours PENTE entre l'Université
Toulouse III – Paul Sabatier et EDF

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 12 décembre 2017**

Délibération 2017/12/CFVU-130

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent la convention entre l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et EDF, relative à la participation à la formation dans le Master mention Physique Fondamentale et Applications, parcours « Physique de l'Energie et de la Transition Energétique ».



Toulouse le 14 décembre 2017
Le Président

Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0